

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE**

**19<sup>e</sup> Colloque international de Bibliologie, science de la communication écrite**

**Alexandrie (12-15 mars 2006)**

**L'État de la Bibliologie et de la recherche bibliologique en Algérie**

**par**

**Rabah ALLAHOUM**

**Enseignant au département de bibliothéconomie d'Alger**

L'histoire de la bibliologie en Algérie comme dans d'autres pays ne peut être dissociée de l'idéologie dominante. Tout changement politique donnera naissance à une nouvelle force politique. Cette dernière, à travers les institutions qu'elle aura à créer, va consolider sa légitimité en contrôlant toutes les activités de la société. L'écrit, en tant que phénomène social, n'échappera pas à cette surveillance. Si la relation entre pouvoir politique et communication écrite est un fait bien établie, on peut s'interroger sur l'organisation de l'activité bibliologique dans un pays comme le notre qui a vu défiler, tout au long de son histoire, plusieurs civilisations. Nous allons dans cette étude mettre en valeur cette relation à partir de 1962. Cette date marque pour l'Algérie, l'accession à son indépendance politique après plus de trois siècles de présence et de domination étrangères.

Comment est organisée l'activité bibliologique depuis que le pays a accédé à son indépendance politique? Quelles sont les conséquences du choix politique sur la vie du livre au lendemain de l'indépendance politique? L'enseignement universitaire de la bibliothéconomie a-t-il eu un impact sur la recherche bibliologique? Quel est l'état de cette recherche? Ce sont à ces questions et à tant d'autres que notre communication tentera d'apporter des éclaircissements. Notre étude va aborder trois points : l'orientation du pouvoir politique une fois la souveraineté retrouvée, l'évolution de la bibliologie en relation avec les différents pouvoirs politiques qui se sont succédés à la tête de l'État algérien et enfin, l'état de la recherche en bibliologie à travers l'analyse de quelques travaux réalisés par les étudiants du département de bibliothéconomie dans le cadre de leurs travaux de magistère et de doctorat.

## **Les Orientations politiques du pouvoir algérien**

En 1962, après sept années de lutte pour la libération, l'indépendance politique est acquise. Avec la fin de la guerre, le peuple algérien mettait fin à plus d'un siècle de domination étrangère. Si la souveraineté était retrouvée, tout restait à faire. Il fallait réorganiser l'économie, remettre en marche l'administration, scolariser le maximum d'élèves, créer les conditions politiques pour éviter toute ingérence étrangère ou conflits internes, rapatrier des dizaines de milliers d'algériens réfugiés au Maroc et en Tunisie. En un mot, rattraper le retard accumulé pendant plus d'un siècle d'occupation.

Dans le domaine politique, le pouvoir de l'époque opte pour le modèle socialiste. Ce dernier, à l'image de l'ancien bloc communiste se caractérise par la socialisation des moyens de production et est fondé sur la centralisation et la planification de toutes les activités de la société. Appliqué en Algérie, ce modèle s'est traduit, sur le plan politique, par l'existence d'un seul parti : le Front de Libération National, et au niveau économique, par la nationalisation de toutes les richesses du pays.

Au niveau de l'enseignement, l'accent a été mis sur sa démocratisation et sa large diffusion. Il constituait d'ailleurs un aspect important de la décolonisation et un moyen de lutte contre l'analphabétisme. L'effort devait se porter sur deux points essentiels : l'arabisation et la réforme de l'enseignement. Sur le plan des effectifs, le nombre d'enfants scolarisés – les classes primaires, moyennes et secondaires confondues – est passé de 777636 pour l'année 1962-1963 à 7612000 pour la rentrée 2005-2006<sup>1</sup>. Dans le supérieur, l'université algérienne compte aujourd'hui plus de 750000 étudiants contre 3718 pour l'année académique 1962-1963. Si cette politique de démocratisation a porté ses fruits sur le plan quantitatif, on peut quand même s'interroger sur l'efficacité d'un tel système qui, chaque année, jette à la rue plus de 600000<sup>2</sup> élèves scolarisés, quand le taux de réussite au baccalauréat ne dépasse pas les 20%.

Ceci dit, si cette politique a permis à une grande majorité de la population scolarisable d'accéder au savoir, elle a, en parallèle, engendré une demande accrue en textes imprimés dans la mesure où toute personne sachant lire et écrire est un demandeur potentiel de livres. Quelles sont les mesures qui ont été prises pour répondre à ces besoins et quelles sont les structures éditoriales qui ont été mises en place pour prendre en charge cette demande ?

---

<sup>1</sup> *El Watan*, 31 août 2005, p. 4.

<sup>2</sup> *El Watan*, 28 août 2005, p. 5

## Structures éditoriales : mises en place

L'analyse des structures mises en place en relation avec les différents pouvoirs politiques qui se sont succédés en Algérie depuis le recouvrement de l'indépendance permet de distinguer deux périodes bien distinctes. La période allant de 1962 à 1989 et celle allant de 1989 à nos jours.

### *La Période 1962-1989*

Cette période a vu la création de plusieurs structures éditoriales et institutions culturelles. Sur le plan éditorial, nous pouvons citer : l'Institut Pédagogique National (IPN) devenu aujourd'hui l'Office National des Publications Scolaires (ONPS). Cet office est chargé depuis sa création, en 1962, d'alimenter gratuitement les établissements scolaires en manuels des différents cycles. Aujourd'hui, il met sur le marché plus de 41 millions d'exemplaires<sup>3</sup>. Mais ce chiffre est loin de répondre aux besoins quantitatifs des scolarisés qui s'élèvent, cette année, à 61 millions de manuels. Le marché dit "grand public" a été confié à la Société Nationale d'Édition et de Diffusion (SNED) créée en 1966 après la nationalisation des biens d'Hachette qui, rappelons-le, avait depuis son installation en Algérie en 1846 le monopole du marché du livre.

En 1982, et dans le cadre de la restructuration de l'économie nationale, la Société Nationale d'Édition et de Diffusion a été scindée en quatre entreprises dont l'Entreprise Nationale du Livre (ENAL). La Société Nationale d'Édition et de Diffusion et ensuite l'Entreprise Nationale du Livre, en tant qu'entreprise publique, ont eu le monopole de la production, de l'impression, de la distribution, de l'importation des livres et des publications en série. Ses activités devaient progressivement s'étendre par la suite aux fournitures scolaires, de bureaux, aux manuels universitaires, au papier d'impression et de journal. En réalité et, d'une part, devant l'inexistence d'un marché local de création, et grâce aux subventions de l'État, d'autre part, cette entreprise s'est intéressée surtout à l'importation. Certains éditeurs n'hésitaient pas à qualifier l'Algérie d'Eldorado. "L'Algérie est maintenant notre premier client pour les ouvrages scientifiques et techniques" disait le directeur du groupe Bordas<sup>4</sup>. Les subventions en dinars que l'État accordait à la Société Nationale d'Édition et de Diffusion pour l'importation de livres sont passées de 23 millions de dinars en 1975 à 65 millions de dinars en 1986. Ce monopole, détenu par la Société Nationale d'Édition et de Diffusion, constituait un obstacle au développement du livre étant donné que les lecteurs ne pouvaient faire un véritable choix et que tout ce qui était importé ne pouvait répondre à leurs besoins. Ce monopole s'est fait au détriment de l'édition locale. Après 15 ans d'existence, cette société a édité à peine 565 titres soit une moyenne annuelle de 40 titres<sup>5</sup>. Pour certains la démarche de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion visait, à travers sa politique éditoriale, à assainir et à maîtriser le marché du livre mais en fait elle jouait un rôle de censure au profit de l'idéologie dominante.

Au début de la moitié des années soixante-dix, d'autres structures furent créées dont la plus importante est l'Office des Publications Universitaires (OPU). Elle avait pour mission de répondre aux besoins en écrits de la communauté universitaire. À l'image de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion, la principale activité de l'Office des Publications Universitaires était tournée vers l'importation. À ce titre cet office a importé 580964 volumes en 1990 contre 235349 en 1977. Ces importations vont combler les insuffisances de la production locale qui, il faut le rappeler, avait atteint 2139 titres pour la période allant de 1975 à 1990, soit une moyenne annuelle de 133 titres<sup>6</sup>.

Grâce aux subventions de l'État, la Société Nationale d'Édition et de Diffusion et l'Office des Publications Universitaires avaient réussi à équilibrer leur budget de fonctionnement et donc à maintenir leurs activités. Mais la situation va changer à partir de 1986 suite à l'effondrement des prix du pétrole, principale source de recettes en devises, et surtout, aux changements politiques intervenus suite à la crise économique de 1986 et de ses conséquences sur les autres activités.

---

<sup>3</sup> *Liberté*, 24 juillet 2005, p. 6.

<sup>4</sup> *Livre Hebdo*, 21 décembre 1980, vol. II, n° 43, p. 82.

<sup>5</sup> Source : Syndicat National des Éditeurs (SNE)

<sup>6</sup> Rabah ALLAHOUM – *Le Livre en Algérie*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Bordeaux : université de Bordeaux III, 1984. 278 p.

## ***La Période 1989 -***

Cette période qui débute en 1989 et qui se poursuit jusqu'à nos jours a connu un certain nombre d'événements importants. Sur le plan politique, elle a été marquée par l'ouverture démocratique et l'orientation libérale du pouvoir politique algérien après plus de trois décennies de socialisme. Au niveau économique, l'orientation libérale a entraîné la dissolution de 1000 entreprises et le licenciement de 400 000 travailleurs<sup>7</sup>, la fin du soutien des prix d'un certain nombre de produits alimentaires et culturels. Le secteur de l'enseignement n'a pas été épargné par ces bouleversements puisque un certain nombre d'établissements scolaires privés ont été créés. Depuis leur création, ces écoles fonctionnaient d'une manière illégale et sans aucun contrôle des programmes enseignés. Certains établissements appliquaient d'ailleurs les programmes français. À partir de 2005, et suite à un contrôle effectué par le Ministère de l'Éducation nationale, 26 établissements sur les 53 répartis sur le territoire algérien, ont été autorisés à poursuivre leur activité<sup>8</sup>. Les autres ont été invités à respecter la réglementation en vigueur (cahiers de charges, programme et langue d'enseignement) faute de quoi il serait mis fin à leur existence.

Sur le plan bibliologique et éditorial le choix du libéralisme comme idéologie dominante va, progressivement, mettre fin au monopole et à l'engagement financier de l'État dans ce secteur. Cette réalité a provoqué une augmentation du prix du livre, l'État l'ayant soutenu jusqu'à 25% durant plus de trois décennies. La déstructuration, suivie par la dissolution de l'Entreprise Nationale du Livre et la réduction des activités de l'Office des Publications Universitaires, viennent mettre fin au secteur éditorial public maintenu longtemps sous perfusion, comme tant d'autres secteurs. L'édition scolaire, jusque là sous le contrôle de l'État, sera ouverte aux éditeurs privés à partir de 2006 avec pour conséquence que le livre scolaire ne sera plus distribué gratuitement. Le désengagement de l'État a encouragé d'anciens cadres du secteur public à créer leurs propres maisons d'éditions mais devant les problèmes rencontrés et l'absence d'un marché du livre attrayant, ces derniers ont été contraints d'abandonner. D'autres investisseurs, profitant de la faiblesse de la production nationale, se sont lancés dans l'importation du livre arabe et français. L'existence d'un lectorat potentiel, surtout en milieu universitaire, et l'aisance financière du pays ont relancé le marché du livre et permis à sa trentaine d'importateurs de s'accaparer ce marché très juteux. Mais ceci n'a pas empêché à quelques rares éditeurs privés de maintenir cette activité.

Ce rappel de l'activité bibliologique dans notre pays est un nouvel exemple concret de la relation étroite entre le pouvoir politique et l'écrit. En effet, le changement politique intervenu en 1989 et l'orientation libérale de ce pouvoir ont entraîné le désengagement de l'État dans pratiquement tous les secteurs. Le champ libre est laissé libre au secteur privé, qui domine de plus en plus toutes les activités dont celle de l'édition surtout à travers les importations massives du livre français.

## **L'État de la recherche en bibliologie**

La période de 1962 à 1989 a vu aussi la création de plusieurs institutions culturelles et universitaires. Les plus grandes réalisations dans le domaine de la culture sont sans doute le Centre des Archives Nationales et la nouvelle Bibliothèque nationale. À cela s'ajoutent des dizaines de centres ou de maisons culturels. Au niveau de l'enseignement supérieur, le pays dispose aujourd'hui de 56 universités et parmi les disciplines enseignées, figure la bibliothéconomie. L'enseignement de cette discipline remonte à 1975 avec l'ouverture du département de bibliothéconomie au sein de l'université d'Alger. Le début des années quatre-vingt a vu la création de deux autres établissements à Constantine et à Oran. Ces départements sont à l'origine du démarrage de la recherche en bibliologie. Il existe deux types de recherche : le premier type s'adresse aux étudiants du deuxième cycle et rentre dans le cadre du mémoire de fin de maîtrise. Le second concerne les étudiants inscrits au troisième cycle et qui préparent un magister ou un doctorat d'État.

Depuis l'ouverture du magister en 1984 et jusqu'en 2005, nous avons enregistré 57 thèses soutenues, dont 4 doctorats d'État. Parmi ces derniers deux ont été préparés à l'étranger, à l'Université de Bordeaux III. Par ailleurs, nous avons relevé que 38 thèses ont été rédigées en langue française

---

<sup>7</sup> Rabah ALLAHOUM – Op. cit. p. 260

<sup>8</sup> Rabah ALLAHOUM – Op. cit. p. 217

contre 19 en langue arabe, soit 65.51 % pour la langue française. Le choix de cette dernière comme langue de recherche a pour origines :

- L'utilisation du français comme langue d'enseignement dans le supérieur. L'enseignement de la bibliothéconomie a d'ailleurs été donné dans cette langue jusqu'à la moitié des années quatre-vingt ;
- L'absence de compétences nationales en bibliothéconomie pour la direction des travaux de recherche des étudiants. Ces derniers étaient contraints de s'adresser à des directeurs de recherches étrangers, surtout, français ;
- L'existence de programmes de coopération avec des pays européens, la France en particulier.

Dans ces conditions, la formation des chercheurs algériens figurait en bonne en place dans les programmes de coopération. À partir de 1998 et suite à un arrêté ministériel, les étudiants-chercheurs sont obligés de rédiger leurs travaux de recherche en langue nationale. Ceux qui ont des difficultés pour le faire dans cette langue ou en raison de la spécificité de leurs sujets sont autorisés à utiliser le français comme langue de rédaction. Depuis cette date nous avons recensé 19 travaux en langue nationale. Plusieurs sujets ont été abordés par les étudiants dans le cadre de leur thèse. Le dépouillement de la base de données des travaux réalisés par les chercheurs a permis de relever les thèmes suivants :

Études portant sur les manuscrits	03
Les archives	06
Édition	05
Bibliothèques	07
Politiques documentaires	08
Évaluation	07
Lecture publique	02
Audio-visuel	02
Technologies de l'information	02
Informatisation des unités documentaires	05
Divers	10
Total	57

Parmi les travaux qui ont retenu notre attention et qui, par conséquent, feront l'objet de notre analyse, citons ceux réalisés par Farida Djefel, Mouloud Haouali, Arab Abdelhamid, Mehenni Akbal, Lamri Redjai.

### ***La Politique documentaire***

Mouloud Haouali se propose, dans sa thèse intitulée *Contribution à l'analyse de l'adéquation de l'offre et de la demande d'ouvrages imprimés en milieu universitaire algérien, cas de la bibliothèque de l'université scientifique et technologique de Bab Ezzouar*, d'évaluer l'adéquation de l'offre à la demande en matière d'ouvrages imprimés au sein de l'université de Bab Ezzouar. Trois principaux critères d'évaluation ont été retenus par le chercheur : le critère quantitatif, le critère linguistique et le critère d'obsolescence. Au niveau quantitatif, le chercheur constate une désarticulation entre l'offre et la demande en ce sens que les besoins de la population estudiantine, évaluée à 22289 étudiants pour 1836 enseignants, sont nettement supérieurs aux ressources documentaires disponibles. Ainsi, la Bibliothèque universitaire qui constitue l'unité documentaire centrale ne détient, après un quart de siècle d'existence, que 111741 titres donnant, soit 40 734 volumes. 90 % d'ouvrages sont frappés d'obsolescence et ont perdu leur valeur pédagogique. Cette situation ne permet à la bibliothèque de pourvoir aux besoins de la population universitaire qu'avec un ratio de 1.67 volumes/utilisateur et 74 titres/utilisateur alors que les normes recommandent 50 titres par étudiants. Eut égard à cette faiblesse quantitative des collections, la bibliothèque universitaire n'a d'autre alternative que de limiter d'une part, le prêt à domicile à une semaine et, d'autres part, de limiter le nombre d'ouvrages au prêt externe à 2 volumes. L'ensemble de ces facteurs négatifs à la demande contraint les étudiants à renoncer à leur requête et à délaisser la bibliothèque. Concernant l'étude linguistique, l'enquête réalisée par le

chercheur a montré que 75.95% de la population utilise le français dans l'exploitation de la documentation scientifique, soit 32 fois plus que l'anglais et 5 fois plus que l'arabe. Ces résultats infirment les hypothèses du chercheur qui pensait que les collections devraient être davantage arabisées. Cette articulation de l'offre par rapport à la demande d'un point de vue linguistique est aussi mise en évidence par le prêt qui fait ressortir que 97.67% de la demande porte sur les ouvrages en français. Enfin, l'examen des collections a, selon le chercheur, mis en évidence l'obsolescence des collections. Le vieillissement des collections concerne 97% des ouvrages. L'obsolescence est d'autant plus préoccupante que l'effort de renouvellement des fonds est faible.

### ***L'Évaluation***

Farida Djefel s'intéresse à la politique d'acquisition dans une étude intitulée *Éléments de décision à la sélection des publications en série. Étude de cas : les publications en série de psychologie à la bibliothèque universitaire d'Alger et processus de sélection des publications en série*. Cette étude s'inscrit dans une perspective d'évaluation et constitue une tentative de détermination du degré de réponse des publications acquises aux attentes des usagers. En outre, elle permet d'analyser si les publications acquises ou à acquérir présentent les garanties scientifiques requises. L'objectif assigné vise à produire une liste dans laquelle les publications en série seraient organisées par ordre de priorité selon des critères définis. La vérification d'une adéquation entre les besoins et les collections existantes passe évidemment par l'étude des collections. L'analyse du fonds des publications en série vivantes, au nombre de 915, montre que la bibliothèque consacre la presque totalité de son budget à l'acquisition d'une littérature scientifique en grande partie étrangère ; 80% des publications en série sont acquises par abonnement. Sur le plan géographique, les résultats obtenus par Farida Djefel mettent en évidence une dépendance vis-à-vis de l'édition internationale française en particulier, avec 37.70% des publications éditées dans ce pays. Les publications algériennes représentent seulement 1.86%. Par ailleurs, l'usage des publications en série demeure très faible. Les usagers ont utilisé à peine 5.7% du fonds constitué de 4008 titres (morts et vivants). L'usage des publications en série par le public de la Bibliothèque universitaire d'Alger se révèle faible, moins d'un usager par jour a eu recours à ce support, ce qui représente 3.3 % de la population inscrite. Les usagers ont utilisés 5.7% du fonds global constitué de publications en série mortes et vivantes avec une moyenne de communication par titre de l'ordre de 3.7%. En conclusion, Farida Djefel considère que la problématique de la sélection doit se poser en terme de compétence. Pour que la sélection gagne en précision et en efficacité dans la construction d'une collection de publications en série d'un secteur scientifique, elle exige une compétence sur le plan scientifique et documentaire.

### ***L'Édition***

Le thème de l'édition a été abordé par F. Zohra Nehar et Lamri Redjai. La thèse de Nehar intitulée *Production intellectuelle algérienne à travers la bibliographie Nationale d'Algérie : étude bibliométrique des monographies. 1962-1999* et portant sur la production des livres imprimés sur une période de 38 ans vise à connaître la production intellectuelle globale et ses tendances au niveau des disciplines et des langues. D'après cette étude, le nombre de maisons d'éditions créées durant cette période s'élève à 351 établissements dont 151, soit 48%, étaient localisées à Alger. Sur l'ensemble de ces maisons, 321 appartenaient au secteur public dont les plus importantes sont l'Institut Pédagogique National, l'Office des Publications Universitaires et la Société Nationale d'Édition et de Diffusion. À partir des années nonante et suite à l'ouverture démocratique, il y eut la création de 256 maisons d'éditions appartenant toutes au secteur privé. Au niveau de la production, il a été recensé 16584 titres produits entre 1962 et 1999. La production de livres en langue arabe s'élève à 6775 titres contre 9850 titres en langues étrangères. Parmi cette production les sciences sociales viennent en tête avec 3998 titres produits, viennent ensuite les sciences appliquées, avec 2470 titres et en troisième position, la littérature, avec 2240 titres. Ces trois classes totalisent 8708 titres. En comparant la production intellectuelle avec d'autres indices (économiques démographique et d'éducation), Nehar conclut sa recherche en constatant que le mouvement de production intellectuelle n'est pas indépendant du

modèle sociologique. Il résulte des pressions conjuguées de l'économie et de la démographie comme infrastructure d'une part et de la scolarisation comme superstructure idéologique d'autre part.

Lamri Radjai a aussi abordé seul le thème de l'édition dans une étude intitulée *L'édition du livre en Algérie : crise et perspective*. Après un rappel historique de l'édition algérienne, Radjai aborde dans la deuxième partie de son étude les problèmes de l'édition algérienne sur plusieurs niveaux. Sur le plan culturel, la situation linguistique du pays (arabe, français, berbère) constitue un obstacle pour satisfaire les besoins des lecteurs. Sur le plan organisationnel, la restructuration de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion, à l'image des autres activités, en quatre entreprises indépendantes était censée résoudre les problèmes de l'édition à travers la spécialisation. En réalité, cette opération a engendré d'autres problèmes qu'aucune entreprise nouvellement créée n'était en mesure de prendre en charge. Sur le plan technique, dans ce cadre Radjai signale la non maîtrise des équipements de l'industrie graphique et l'absence de formation dans les métiers de l'édition. Enfin, sur le plan financier, la dévaluation du dinar, en 1985 a eu une influence considérable et directe sur les coûts de fabrication et d'importation. Par ailleurs la subvention et le soutien du prix du livre qui était en vigueur jusqu'en 1985 a été supprimée. Ceci s'est matérialisé par l'augmentation du prix du livre. Selon le chercheur, le secteur privé a essayé de combler le vide laissé par la disparition du secteur public mais les éditeurs privés ont rencontrés des difficultés dans l'acquisition du matériel d'impression, de pièces de rechange, des charges (TVA, TUGP). Ceci se répercute négativement sur les prix du livre et cela pénalise aussi bien l'éditeur que le lecteur. Aujourd'hui, selon l'auteur, l'édition algérienne repose dans une large mesure sur l'importation.

### ***Les Archives***

Parmi les thèmes abordés au niveau du doctorat d'État, nous avons retenu les travaux réalisés par Akbal Mehenni et Abdelhamid Arab. Dans sa recherche, Akbal se penche sur le contentieux archivistique algéro-français qui ne cesse d'être posé depuis la fin de la colonisation de l'Algérie. Selon l'auteur son étude relève de plusieurs facteurs aussi divers que le juridique, le politique, le sociologique, l'économique ou le technique. Le conflit a pour origine les positions de deux antagonismes. D'un côté, le refus français qui se base sur l'incapacité algérienne à gérer ses archives et le danger qui menace certaines personnes concernées par certaines de ces archives. D'un autre côté, la position algérienne qui se fonde sur les principes de droit international. Face à ces positions, le chercheur s'interroge sur la nature profonde du conflit sachant que des conflits internationaux autrement plus importants sur les plans politiques, économiques ou stratégiques et tenant compte de trois principes à savoir le principe de la territorialité, le principe de succession d'État et le principe du fonds, ont fini par déboucher sur des compromis acceptables. L'application de ces trois principes a été ignorée dans le cas du contentieux algéro-français. Selon le chercheur, la solution de conflit réside dans une nouvelle lecture du contentieux en donnant à ce dernier de nouveaux contours liés essentiellement aux aspects techniques et qui assurent l'intérêt de la communauté scientifique avant de penser aux intérêts équivoques des lobbies qui n'ont des archives qu'une vision idéologique sans grand rapport avec la réalité de leur contenu.

### ***Les Bibliothèques***

De son côté Arab Abdelhamid, dans une étude intitulée *Les institutions culturelles algériennes durant l'époque coloniale* s'intéresse à la situation des bibliothèques algériennes durant la présence française en Algérie. Il distingue deux types de bibliothèques : les bibliothèques musulmanes et les bibliothèques françaises. Les bibliothèques musulmanes regroupent les bibliothèques de mosquées, de medersa et les bibliothèques arabes. Selon le chercheur, ce type de bibliothèques tire son origine du modèle du moyen âge musulman. Après avoir atteint son apogée sous les Abbassides et les Umayyades, il connut son déclin avec la chute de Grenade. Les bibliothèques musulmanes de la période coloniale sont par conséquent le prolongement du modèle musulman en déclin. Pour les autorités coloniales, le danger ne provenait pas de ces bibliothèques mais des institutions culturelles auxquelles elles étaient rattachées, à savoir les mosquées, les medersas et les zaouias car on les considérait comme des lieux de résistance, hostiles à la présence de la France et au développement de

sa culture en Algérie. La politique coloniale française consistait donc à éliminer purement et simplement ces bibliothèques. Mais devant l'échec de cette politique, il opta pour une autre solution celle de la nationalisation de ce patrimoine culturel pour pouvoir dominer et maîtriser la société colonisée. Selon toujours le chercheur cette nationalisation à été réalisée d'une manière progressive Elle remonte au début de la colonisation lorsque Louis Adrien Berbrugger fut nommé premier bibliothécaire à Alger par la décision du 13 Octobre 1835 du Maréchal Clauzel. Brebrugger a été à l'origine de la constitution du premier fonds de la Bibliothèque nationale. Par la suite, la nationalisation a touché la plupart des bibliothèques des institutions culturelles (zaouias, medersas).

Les bibliothèques françaises étaient destinées principalement aux populations européennes qui se répartissent en deux catégories. Il y a d'un côté les bibliothèques libres appartenant à des mouvements associatifs (les amis de la science, les ligues d'enseignement, d'instituteurs) et de l'autre, celles qui relèvent de l'administration coloniale. Ces bibliothèques avaient été conçues sur la base des principes de la lecture publique et selon des techniques plus ou moins modernes de la bibliothéconomie. La population indigène n'était pas concernée par cette catégorie de bibliothèques. Par ailleurs et selon Abdelhamid, le modèle colonial dans le domaine des bibliothèques a connu trois phases. La première est la phase du XIX<sup>e</sup> siècle qui a vu la création de la bibliothèque nationale d'Algérie en 1835. Par la suite, le développement de la colonie a engendré des besoins en matière d'enseignement et de lecture publique, d'où la création d'autres bibliothèques qui venaient s'ajouter à la Bibliothèque nationale, à la bibliothèque universitaire, aux bibliothèques scolaires et aux bibliothèques municipales. La deuxième phase est celle de l'entre-deux-guerres. Les conséquences économiques de la guerre ont aussi touché les bibliothèques, ce qui s'est traduit par la diminution du taux de croissance de leurs collections. En 1930, certains parlementaires soulevèrent la question des bibliothèques notamment concernant la suite que le gouvernement avait réservé aux travaux de la commission de la lecture publique créée en 1929. En 1931 et à l'occasion de la tenue à Alger du congrès international de la lecture publique, un certain nombre de vœux a été émis permettant l'organisation des bibliothèques en Algérie. La dernière phase est celle postérieure à 1945 et qui a été marquée, sur le plan quantitatif, par le développement du champ de la lecture publique. Ce dernier avait connu un essor considérable étant donné que 90 % des bibliothèques de la période coloniale étaient postérieures à 1949. Cette période a été aussi marquée par la construction d'un bâtiment nouveau pour la Bibliothèque nationale. Un programme ambitieux de développement de lecture/bibliothèque a été envisagé en doublant les localités à desservir. Il n'a cependant jamais été appliqué en raison du déclenchement de la guerre de libération. En conclusion de sa recherche, Abdelhamid pense que les bibliothèques coloniales n'étaient pas suffisamment prises en charge vu qu'elles ne disposaient ni de moyens humains, matériels et financiers. Cette situation est principalement imputable à la politique culturelle de la France en Algérie et vis-à-vis des algériens.

## **Conclusion**

L'étude de l'état de la bibliologie en Algérie, aussi brève soit-elle, vient confirmer la relation étroite entre le pouvoir politique et l'écrit. Comme ça a été déjà démontré par certains spécialistes de la bibliologie, tout changement politique entraîne inévitablement de nouvelles orientations au sein de la société. L'écrit en tant que phénomène social n'échappe pas à cette vision. En Algérie, cette relation a entraîné le désengagement de l'État de la majorité des activités et la disparition de l'édition du secteur public. La recherche en bibliologie est encore à l'état embryonnaire dans la mesure où elle est limitée à la préparation des thèses de magister et de doctorat et à quelques publications sporadiques.